

LA TRAME VERTE ET BLEUE

De la commune de CONTES

Définition

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.

Elaboration de la Trame Verte et Bleue communale

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) PACA identifie sur le territoire communal des éléments de la Trame verte et bleue (TVB). La trame verte correspond aux réservoirs de biodiversité « à préserver » ou « à remettre en bon état ». Le SRCE n'identifie aucun corridor régional « Trame verte » sur la commune de Contes. La trame bleue correspond au réservoir et corridor du Paillon de Contes

Dans le cadre du projet de PLU, le bureau d'études Cereg Territoires a élaboré une proposition de trame verte et bleue communale en cohérence avec la TVB du SRCE PACA. Les éléments retenus pour la trame verte et bleue communale sont les suivants :

- ✓ Les réservoirs de biodiversité du SRCE PACA qui ont été adaptés à l'échelle communale (cette adaptation n'est pas figée et peut être ajustée à la marge en fonction de certains projets ou de certaines emprises urbaines **au regard bien sûr de la naturalité du milieu**)
- ✓ Les corridors écologiques qui sont des couloirs de déplacement potentiels des espèces entre les réservoirs. Ces corridors ont été numérisés d'après photographies aériennes de 2014 et correspondent à des espaces boisés significatifs à préserver qui permettent de relier les réservoirs du SRCE entre eux. Ces corridors ne sont pas identifiés dans le cadre du SRCE mais sont, d'une part, le résultat d'une analyse plus fine (à l'échelle communale), et d'autre part, le témoin d'une bonne prise en compte des continuités écologiques au sein du territoire communal. Ces corridors peuvent être ajustés en fonction de certains projets ou de certaines emprises urbaines.

- ✓ Les réservoirs et corridors écologiques aquatiques du SRCE (le Paillon de Contes principalement) ainsi que les zones humides du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) PACA correspondant au cours d'eau du Paillon de Contes.

Définition des enjeux des composantes TVB

- ✓ Les réservoirs de biodiversité : ce sont des espaces à très fort enjeu qui en grande majorité doivent être remis en état (objectifs du SRCE PACA).
- ✓ Les corridors écologiques : ce sont des espaces à enjeu fort à modéré qui doivent être maintenus pour préserver les continuités écologiques sur la commune.

Outils mobilisables dans le PLU pour protéger la Trame Verte et Bleue

En termes de zonage :

- ✓ Pour les réservoirs de biodiversité terrestres : L'outil recommandé est le zonage N (à minima) ou le zonage A (pour les espaces à dominante agricole inclus dans la TVB)
- ✓ Pour les corridors écologiques terrestres : soit un zonage N, soit un classement en EBC soit un classement en élément de paysage pour les éléments présentant un intérêt paysager et écologique.
- ✓ Pour les réservoirs et corridors écologiques aquatiques (cours d'eau/zones humides et fonds de vallons) : L'outil recommandé est le classement EBC.